VOL. 29 / NO 8 / MAI 2022

Date de tombée : 24 mai 2022

Prochaine parution : 7 juin 2022

L'APOLLINAIROIS

Soirée d'information du 29 mars dernier concernant le projet de transformation de l'église de Saint-Apollinaire où environ 150 personnes étaient présentes.

Les bureaux de la Municipalité et mandataire de la SAAQ seront **fermés** le lundi **23 MAI** prochain pour la journée nationale des patriotes.

INDEX

2 : Mot du maire
3 : Bibliothèque au Jardin des livres
4 : Service de l'urbanisme
5 : Distribution de plants d'arbres – Avis public Règlement no 928-2022
6 : Herbicycler – Composteur domestique – Baril récupérateur d'eau de pluie
7 : Tennis – Cours de gardiens avertis et de prêts à rester seuls
8 : Voiturette de golf – Marché public Goûtez Lotbinière
9 : L'Entraide – Local à louer – Relais pour la vie – Des lunettes pour tous!
10 : Comité des bénévoles après funérailles – Équipe pastorale
11 : Jardins commémoratifs de Sainte-Élizabeth – Filles d'Isabelle
12 : FADOQ les Alouettes – Cercle de Fermières
13 : Club de pétanque – Marché horticole – Domaine Milpa
14 : Travaux rang Marigot – Cours de danse – Express vers Sainte-Foy
15 : Licence de chiens – Horaire d'été – Conférence journée sans diète
16-18 : Procès-verbaux d'avril
19 : Coordonnées

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

Mot du maire

Chère concitoyenne et cher concitoyen,

Lors de la séance du conseil du mois de mai, nous avons déposé les états financiers de la Municipalité pour l'année 2021. Le budget de 2021 était de 10 476 296 $, nous avons eu des revenus de 11 058 440 $, pour terminer avec un surplus de 1 246 824 $. Comme la construction résidentielle est présentement en pleine expansion dans notre municipalité, voici quelques exemples de revenus supplémentaires qui ont contribué au surplus de 2021 : + 325 845 $ (taxes générales liées aux nouvelles constructions), + 323 242 $ (droits de mutation), + 175 337 $ (subventions). Cela porte notre surplus accumulé à 2 990 329 $, ce qui nous permettra d'investir pour des travaux importants, les projets ne manquent pas avec l'essor que connaît Saint-Apollinaire.

Le 4 juin prochain, l'ensemble de la population est invité à l'inauguration officielle de la nouvelle caserne des pompiers de Saint-Apollinaire. Après plusieurs mois de travaux, nos pompiers se feront un plaisir de vous faire visiter ce nouvel édifice ainsi que les camions. Plus de détails suivront (surveillez notre page Facebook), mais vous pouvez déjà placer le 4 juin à votre agenda!

Le mois de mai rime avec l'arrivée du beau temps et… des pissenlits. À l'instar de plusieurs autres municipalités du Québec, Saint-Apollinaire participera cette année au Défi pissenlits. Ce défi est tout simple et consiste à retarder la première tonte de gazon pour laisser pousser les pissenlits et ainsi aider les abeilles et autres pollinisateurs à survivre. Pour montrer l'exemple, la Municipalité évitera de tondre plusieurs parcelles de terrains municipaux durant le mois de mai. Nous invitons également les citoyens à emboîter le pas. Une centaine d'affichettes seront aussi disponibles au bureau municipal pour planter sur le gazon et montrer votre participation au défi pissenlits. Certains se demanderont pourquoi ce défi? Il faut savoir que le pissenlit est une abondante source de pollen et nectar pour les pollinisateurs. Le pissenlit est l'une des premières sources en abondance de nourriture au printemps. Après un rude hiver sous la neige, les insectes pollinisateurs profiteront de tous ces pissenlits pour reprendre des forces pour la saison de pollinisation qui commence. Dans un monde où les pesticides sont de plus en plus utilisés et les champs souvent en monoculture, les pollinisateurs manquent de sources de nourriture saines et variées. Pour vous en convaincre, saviez-vous que les abeilles jouent un rôle important pour la chaîne alimentaire mondiale. Selon l'IPBES, organisme indépendant qui permet d'évaluer l'état de la biodiversité de la planète, la valeur des services écologiques et économiques fournie par les abeilles correspond à 577 milliards de dollars. De plus, un tiers de la production de nourriture à l'échelle mondiale dépend directement de leur activité pollinisatrice, et les abeilles sont parmi les pollinisateurs les plus efficaces. À travers la pollinisation des plantes, les abeilles favorisent la production agricole qui assure la sécurité alimentaire. Voilà une bonne raison écologique et économique de participer à ce #défipissenlits.

Depuis quelques jours, les travaux de la rue Laurier Ouest ont repris. Après avoir installé les conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et du pluvial l'automne dernier, il est maintenant temps de finaliser le tout avec l'asphaltage et l'aménagement des terrains. Les travaux devraient se terminer dans quelques semaines. Rappelons que la Municipalité a investi plus de 1,2M$ afin de refaire à neuf ces conduites. Les travaux s'étendent sur un tronçon d'environ 600 mètres, à partir du Tim Hortons, en direction ouest.

Enfin, lors du ménage des terrains ce printemps, nous vous demandons de ne pas jeter de terre dans votre bac brun pour éviter que ce dernier soit trop lourd et endommage le camion. Merci d'y porter une attention particulière.

Votre maire,
Jonathan Moreau

La bibliothèque Au jardin des livres vous informe!

La bibliothèque vous offre une programmation riche d'activités gratuites pour tous les goûts!

4 expériences virtuelles à essayer jusqu'au 27 juin

Vignette	Titre	Résumé	Langue	Confort	Interactivité
Crédit photo : Patrick Nadeau	Mines Beaver et Lake	**Documentaire** Survolez deux sites miniers désaffectés faisant partie du patrimoine de la MRC des Appalaches. Présentées par le Musée Minéro, ces expériences en trois dimensions offrent la possibilité de s'approcher de puits miniers immergés par de l'eau turquoise et des vestiges des mines Lac d'Amiante et Beaver de Thetford Mines. [3 minutes par vidéo]			
	Jurassic World	**Film d'animation** Deux rencontres extraordinaires avec des dinosaures. Assistez au lent réveil d'un apatosaure ou allez à la chasse avec un vélociraptor. [3 et 8 minutes]			
	Ecosphere	**Documentaire** Rencontrez des éléphants dans la savane du Kenya, visitez les singes dans les forêts tropicales de Bornéo ou nagez avec les poissons dans l'océan à Raja Ampat. L'expérience idéale pour s'initier à la réalité virtuelle! [Entre 4 et 16 minutes par vidéo]			
	Cubism	**Réflexion** Asseyez-vous. Détendez-vous. Résolvez des casse-têtes. Mettez votre esprit au défi dans Cubism, un jeu de réflexion qui semble simple de prime abord où vous assemblez des formes de plus en plus complexes à l'aide de blocs colorés. **Suivi des mains possible.**			

Vous avez jusqu'au 27 juin pour venir l'essayer à la bibliothèque, durant les heures d'ouverture.
Les inscriptions se font par courriel ou par téléphone au 418 881-3996, poste 250 pour réserver une période d'une durée de 1 h.
Pour les abonnés de la bibliothèque seulement.
Public cible : 13 ans et plus.

Pour les 3 à 6 ans

Pour les abonnés de la bibliothèque seulement

HEURE DU CONTE EN PYJAMA
L'heure du conte, c'est : la lecture de contes et une activité de bricolage.

Quand : Le mercredi 18 mai 2022 de 18 H 30 à 19 H 30
Où : À la bibliothèque
Animé par Jolène Charbonneau

Inscriptions : À la bibliothèque, par téléphone au 418 881-3996, poste 250 ou par courriel : bibliotheque@st-apollinaire.com

Public cible : Pour les 3 à 6 ans
Inscriptions obligatoires! Maximum de 15 enfants + un parent
Pour les abonnés de la bibliothèque seulement

Suivez-nous sur Facebook **Bibliothèque Au jardin des livres** pour connaître nos nouveautés!

Marc-Olivier Laprise, responsable de la bibliothèque

SERVICE DE L'URBANISME

VENTE DE GARAGE

Les ventes de débarras ou ventes de garage sont autorisées dans toutes les zones, mais doivent être complémentaires ou accessoires à l'usage résidentiel exercé sur le même terrain. Il s'agit d'une vente à des fins personnelles et non commerciales d'objets mobiliers excédentaires.

La vente de garage est permise uniquement 2 fois dans une même année et pour une période maximale de 3 jours consécutifs entre le 1er mai et le 1er octobre.

AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

Toute partie d'un terrain doit être nivelée et proprement aménagée dans un délai de 24 mois maximum, calculé à partir de la date d'émission du permis de construction ou du certificat d'autorisation.

Sur un terrain d'angle (coin de rue), un triangle de visibilité de 6 mètres est à respecter. Dans cet espace, une construction, un ouvrage, un aménagement, une plantation ou un objet de plus de 1 mètre de hauteur est prohibé de manière à assurer la visibilité minimale près de l'intersection des rues. L'aire de stationnement ne doit pas être située à l'intérieur du triangle de visibilité.

Pour l'installation d'une clôture ou d'une haie, des normes s'appliquent. Informez-vous ou visitez notre site internet. Un permis est requis pour l'installation d'une clôture.

Nouvelles constructions : Obligation de la plantation minimale d'arbre en cour avant sur votre propriété, l'arbre, à sa plantation, doit avoir un diamètre d'au moins 2.5 cm mesuré à 1 mètre du sol et doit être planté dans un délai maximum de 24 mois suite à l'émission du permis de construction du bâtiment principal.

Pensez à retirer vos abris d'hiver et clôtures à neige.
Le 1er mai était la date limite!

Types des demandes de permis et certificats	Mars	Cumulatif
Agrandissement – Bâtiment principal	2	4
Autorisation – Changement d'usage	2	5
Autorisation – Démolition	1	2
Autorisation – Enseigne	0	1
Branchement	3	16
Construction bâtiment complémentaire	8	14
Construction bâtiment principal	7	24
Installation septique	3	7
Licence de chien	1	1
Patio, galerie, terrasse	1	2
Piscine	0	3
Puits	5	7
Transformation et réparation	6	20
Lotissement	3	3
Total	**42**	**109**

LE SERVICE DE L'URBANISME

Cathy Bergeron
Directrice générale adjointe
418 881-3996, poste 229
cathy.bergeron@st-apollinaire.com

Louise Camiré
Inspecteur en bâtiment et environnement
418 881-3996, poste 224
louise.camire@st-apollinaire.com

Nathalie Breton
Inspecteur en bâtiment et env. adjoint
418 881-3996, poste 235
nathalie.breton@st-apollinaire.com

www.st-apollinaire.com

DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS D'ARBRES

Le **5 juin prochain**, il y aura distribution gratuite de plants d'arbres au centre Multifonctionnel, 20, rue Terry-Fox, de 9 h à 12 h.

Jeunes plants de résineux seront offerts gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts.

Quantité d'arbre offert : 1 plant par citoyen.

Aucune réservation, premier arrivé, premier servi!

Essences offertes :

Épinette blanche
Pin blanc
Pin rouge
Sapin baumier
Thuya occidental (Cèdre de l'est)
Chêne rouge
Cerisiers tardifs
Érable à sucre
Mélèze Laricin
Chêne à gros fruits

Pour information, veuillez communiquer avec madame Cathy Bergeron au 418 881-3996, poste 229 ou par courriel à :

cathy.bergeron@st-apollinaire.com

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NO 928-2022 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 853-2018 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis est par la présente donné par la soussignée,

Que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 mai 2022, un avis de motion concernant le règlement numéro 928-2022 portant sur la rémunération des élus municipaux a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté lors de la même assemblée.

Que le projet de règlement prévoit, en 2022, pour le poste de maire, une rémunération de 40 000 $ (en augmentation de 5499.61 $) avec allocation de dépenses de 20 000 $ (en augmentation de 2749.80 $) pour un total de 60 000 $ (en augmentation globale de 8249.41 $).

Que le projet de règlement prévoit, en 2022, pour le poste de conseiller, une rémunération de 13 333.33 $ (en augmentation de 1 833.92 $) avec allocation de dépenses de 6666.67 $ (en augmentation de 915.89 $) pour un total de 20 000 $ (en augmentation globale de 2749.80 $).

Que ce règlement soit adopté par le conseil municipal lors d'une séance ordinaire qui se tiendra :

Lundi 6 juin 2022 à 19 h 30
Salle du conseil municipal
94, rue Principale

Que ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité de Saint-Apollinaire situé au 11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire, et ce, sur les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Apollinaire ce 3 mai 2022.

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

COMPOSTEURS DOMESTIQUES

La Municipalité met à votre disposition des composteurs au prix de **30 $** l'unité.

Ces composteurs sont faciles à manipuler et vont vous fournir les engrais que vous seriez dans l'obligation d'acheter pour vos potagers et plates-bandes. C'est une économie à coup sûr au niveau de vos taxes, au niveau de l'achat de vos engrais, tout en contribuant à l'amélioration de votre qualité de vie.

Tous ces petits gestes sont importants et permettent la diminution de tonnes de déchets au site.

Passez au bureau municipal ou poster votre chèque et votre composteur sera livré à votre domicile.

30 $ taxes incluses

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La Municipalité de Saint-Apollinaire a des barils récupérateurs d'eau de pluie à vendre au coût de **30 $** chacun, taxes incluses.

Il vous suffit de passer au bureau municipal ou poster un chèque pour payer votre baril et celui-ci vous sera livré à votre domicile.

INSTALLATION :

1. Mettre le sol à niveau et le compacter sur une superficie de 60 cm X 60 cm.
2. Installer une base faite de bois ou de béton d'une épaisseur de 20 cm qui élèvera le baril.
3. Couper la gouttière à 20 cm au-dessus du baril.
4. Installer deux coudes séparés par une section de 15 cm de gouttière.
5. Mettre le baril en place avec la moustiquaire.

ENTRETIEN :

- ❖ Retirer les débris, les feuilles et aiguilles régulièrement pour ne pas obstruer la moustiquaire.
- ❖ Avant le gel, séparez votre baril du système de gouttière et retournez-le.
- ❖ Replacer le système de gouttière initial pour la saison hivernale.

Téléphone : **418 881-3996**

Courriel : **municipalite@st-apollinaire.com**

TENNIS

LIGUES DE TENNIS
SAISON LTSA TENNIS

Saison de tennis pour tous. 12 matchs pour le simple et 6 matchs pour le double, plus tournoi de fin de saison. Joueurs des tous âges et tous les niveaux. Simple, double, horaire flexible, selon vos disponibilités.

Session : Printemps-été
Durée : Mai à septembre
Coût : 159 $ simple et 119 $ double
Rabais sur référence de nouveaux joueurs.

COURS DE TENNIS PRIVÉS ET SEMI-PRIVÉS

Joueurs de tous âges et de tous les niveaux qui désirent s'initier au tennis ou perfectionner leurs habiletés dans ce sport.

Session : Printemps-été
Durée : Au choix
Coût : 40 $/h

INFORMATION ET INSCRIPTIONS : Jean-Philippe Fortin-Lessard, organisateur. 418 209-4397
LTSATENNIS@hotmail.com

Cours de gardiens avertis et de prêts à rester seuls

Gardiens avertis : En partenariat avec la Croix-Rouge canadienne, ce cours présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Une vaste gamme de sujets seront approfondis allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences en leadership, en passant par ce que l'on attend de la part des gardiennes et gardiens d'enfants.

Prêts à rester seuls : Dans la vie, même les enfants peuvent être amenés à intervenir lorsqu'une situation d'urgence survient. Le programme Prêts à rester seuls vise à doter les jeunes de 9 ans et plus de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Les participants apprendront à bien réagir à toutes sortes de scénarios, que ce soit dans leur communauté ou à la maison, et seront ainsi Prêts à rester seuls!

J'offre les cours dans quelques municipalités. À vous de choisir!

Au plaisir,

Julie Rousseau, formatrice

Julie.rousseau@hotmail.com

Gardiens avertis: 11 ans et plus ou 5e année et plus

Prêts à rester seuls : 9 ans ou 3e année et plus

Matériel à apporter: 1 collation, poupée ou toutou, un duo-tang, des feuilles lignées, crayons (plomb et surligneur), ciseaux, colle, 1 circulaire (ex: IGA, Métro, Provigo, etc.)

Pour plus de détails, vous n'avez qu'à cliquer sur les liens ci-bas.

Les cours ont lieu au centre Multifonctionnel, 20, rue Terry-Fox, Saint-Apollinaire.
https//www.st-apollinaire.com/services/services-municipaux/loisirs-et-culture/

Le coût est de 55 $

Dates et heures Gardiens avertis : 4 et 5 juin de 8 h 30 à 12 h
Prêts à rester seuls : 4 et 5 juin de 12 h 45 à 15 h 15

Lien pour l'inscription : https//forms.gle/JpdREgCYAMJuibkw7

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UNE VOITURETTE DE GOLF N'EST PAS UN VÉHICULE ROUTIER

La Sûreté du Québec désire rappeler aux conducteurs de voiturette de golf les règles d'utilisation de ces véhicules. Il appert que la Municipalité de Saint-Apollinaire, dont particulièrement le secteur du lac Sacré-Cœur, fait face à une situation récurrente annuellement concernant la circulation de ces voiturettes à l'apparition de la période estivale.

Nous rappelons donc que le Code de la sécurité routière spécifie qu'aucun véhicule ne peut circuler sur la voie publique sans immatriculation ou même s'il est exempté d'immatriculation.

Donc, les conducteurs de ce type de véhicule qui circulent sur la voie publique, autre que pour traverser celle-ci à angle droit comme le stipule le Code de la sécurité routière, sont en infraction selon l'article 421.1 codification 12 et s'exposent à un constat d'infraction de 100 $ plus les frais soit, 172 $.

La Sûreté du Québec portera une attention particulière sur le territoire de la Municipalité de Saint-Apollinaire dont, entre autres, le secteur du lac Sacré-Cœur, afin de sécuriser l'ensemble des usagers du réseau routier.

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
Région de Québec/Chaudière-Appalaches
418 623-6452
www.sq.gouv.qc.ca

L'ENTRAIDE

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

Le printemps est entamé, la chaleur fait pousser les fleurs et les oiseaux chantent. La période difficile devrait être derrière nous. Nous voulons remercier tous les gens qui, malgré la pandémie, nous ont supportés et qui ont fait des dons. La précarité n'a pas arrêté même avec la pandémie, elle s'est aggravée, mais nous sommes passé à travers avec votre aide. Merci!!

L'Entraide aide beaucoup d'organismes et de sociétés, et une qui nous tient particulièrement cœur, c'est Le Relais pour la vie, qui recueille des dons pour le cancer. La plupart des gens connaissent au moins une personne atteinte du cancer. C'est pour cette raison que depuis le début du Relais pour la vie à Saint-Apollinaire, nos bénévoles ont formé une équipe qui marche toute la nuit pour amasser des fonds pour cette cause.

Pour encourager nos bénévoles, nous allons faire une journée de ventes dédiée à la cause, **le samedi 28 mai**. Tous les profits seront remis à la Société canadienne du Cancer par notre équipe. Lors de cette même journée, il y aura vente de hot-dogs, chips et breuvages, si la température le permet. Nous souhaitons vous voir pour encourager nos bénévoles.

Ensemble, nous aidons les personnes à vivre plus longtemps et plus pleinement.

À bientôt,

Les bénévoles de L'Entraide
de Saint-Apollinaire

LOCAL À LOUER
À PLACE FRANCOEUR

Le **local 201** situé à place Francoeur, 94, rue Principale, sera à louer <u>à compter du 1er juillet</u> :

154 pi²
207.69 $/ mois

Pour information : 418 881-3996, poste 232.

COMITÉ DES BÉNÉVOLES APRÈS FUNÉRAILLES

En avril 1990 naissait le comité des bénévoles après funérailles dans la Municipalité de Saint-Apollinaire. Ce comité a été créé par l'association des Filles d'Isabelle, dans le but d'offrir la préparation et le service d'un buffet froid aux familles endeuillées de notre municipalité.

Depuis 32 ans un nombre incalculable de bénévoles, principalement des femmes, ont travaillé à la préparation de ces buffets et tout ça dans la joie, le plaisir, le partage et un immense dévouement.

Malheureusement, avec les années, nos bénévoles ont pris de l'âge et pour plusieurs autres raisons, certaines personnes ont quitté nos équipes. Il est de plus en plus difficile de recruter de nouvelles bénévoles et principalement des personnes comme responsable d'équipe.

Donc, à notre dernière assemblée générale annuelle du 6 avril dernier, il a été adopté à l'unanimité que le comité des bénévoles après funérailles soit dissous.

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les bénévoles qui ont travaillé dans ce beau projet depuis les 32 dernières années. Toutes ces personnes y ont mis tout leur cœur, leur savoir-faire, leur bonne humeur à la réalisation de ces repas. Je m'en voudrais de passer sous silence le bénévolat de nos transporteurs qui nous ont aidés au transport des boîtes d'épicerie, un travail qui a été d'une grande valeur pour nous.

Je tiens à féliciter quelques bénévoles qui ont répondu présentes lors de la fondation de ce comité et qui sont encore là après 32 ans de générosité, soit, Monique Defoy, Denise Lamontagne, Ghislaine Lemay, Jacqueline Noël, Gabrielle Olivier et Claudette Roy. Vous êtes des personnes d'exception. Un immense MERCI pour toutes ces années de bénévolat. Un MERCI spécial également aux présidentes qui ont fait un travail remarquable pendant toutes les années de leur mandat.

Diane Charest,
Responsable du comité des bénévoles après funérailles.

Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

UNE NOUVELLE SAISON : SIGNES DE RENOUVEAU…

En ce Temps Pascal qui durera jusqu'à la Pentecôte le 5 juin prochain, une invitation est lancée à notre Église :
« Avec Lui, transformer le monde »
Mais comment y parvenir ? Comment faire advenir ce renouveau dont nous avons tant besoin ! Voici une réflexion qui nous est offerte par la revue « Vie Liturgique… »
« Dans le récit évangélique, Jésus apparaît à ses disciples, là même où ils s'étaient enfermés à clé. Il leur apporte sa paix, il les envoie avec la mission de remettre les péchés. Thomas, absent à ce moment-là, ne veut pas croire ! Huit jours plus tard, Jésus lui reprochera son incrédulité en l'invitant à toucher ses plaies. Il ajoutera : « Heureux ceux qui croient sans avoir vu. »
Aucune preuve tangible n'existe de la résurrection du Christ. Y croire ne va pas de soi, comme le montre la réaction de Thomas et des autres disciples aussi, qui doutent ou hésitent même en présence du Ressuscité ! La résurrection ne s'accepte que dans la foi. C'est elle qui nous en fera voir les signes. Le milieu le plus propice à cet égard est une communauté bien fraternelle, qui se laisse animer par le Christ, porteuse de paix et de lumière. Le besoin de preuves pourra ainsi faire place à un désir d'accepter de grandir dans la foi, comme l'a fait Thomas, en se laissant toucher par le Christ plutôt que de chercher à le toucher.
Comme au temps des premières communautés, l'Église que nous sommes doit attirer le monde par son témoignage au quotidien. C'est en nous et par nous que le Christ peut agir ! Avec Lui, nous pouvons transformer le monde! » (Vie Liturgique no 454 p.66)
Accepterons-nous cette invitation à rendre notre monde meilleur, plus humain ? À chacun et chacune de nous de faire sa petite part là où il est chaque jour…
Bon printemps de renouveau à tous et toutes…
Votre équipe pastorale

CAMPAGNE ANNUELLE 2022

La contribution volontaire annuelle (C.V.A.) est présentement en cours. Votre générosité nous permettra de maintenir les services de qualité adaptés à vos besoins.

- **SERVICES PASTORAUX**
Pour tous les événements de la vie: baptêmes, mariage, funérailles, messes à occasion de Noël et de Pâques, messes dominicales…

- **CATÉCHÈSES**
Pour les jeunes ainsi que pour les adultes

- **SOUTIEN SPIRITUEL**
Des personnes endeuillées, des jeunes et des aîné(e)s

- **MOMENTS DE RECUEILLEMENT**
Heures d'adoration

- **CONSERVATION DU PATRIMOINE**
Culturel et religieux

- **CÉRÉMONIES DE LA PAROLE**

Notre campagne de sollicitation aura donc lieu en même temps que les autres paroisses du diocèse de Québec.

Tous ensemble et grâce à votre soutien, nous allons de l'avant!

La deuxième assemblée annuelle des délégués se tiendra le dimanche 29 mai 2022, à 11 h 30, après la messe à l'église de Sainte-Agathe, sous toute réserve des conditions sanitaires. Cette réunion est informative et, bien que destinée aux délégués, elle est ouverte aux paroissiens. Vous êtes les bienvenues.

Le beau temps arrive et l'envie de s'amuser dehors aussi!

La nouvelle saison des cimetières vient de commencer. Comme tous les ans, chaque saison apporte un lot d'inhumations important.

Nous saisissons l'occasion pour vous rappeler que le respect des familles endeuillées est primordial lors de ces journées chargées en émotions. Nous sollicitons la collaboration des parents, mais aussi celle de tous, pour apprendre aux enfants qu'un cimetière n'est pas un parc pour jouer, mais un lieu de recueillement. Il est donc interdit de faire du skate, de la trottinette, du vélo, etc. dans les cimetières, et ce, en tout temps. Les municipalités travaillent fort pour offrir de bons services de loisirs, notamment des pistes cyclables et des *pump track*, bref, des espaces sécuritaires et adaptés pour les loisirs.

Besoin de travailler au grand air? Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) préposé(e) aux inhumations au cimetière Saint-Agapit. Pour postuler, rendez-vous sur notre site Web www.jc-se.com/offre-emploi.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration,

Les délégués et l'équipe JCSÉ

POUR LES COLLECTIONNEURS D'ÉPINGLETTES

La Municipalité offre **gracieusement** une épinglette des armoiries de Saint-Apollinaire à tous les citoyens et citoyennes de Saint-Apollinaire qui le désire.

Vous n'avez qu'à passer à la réception et en faire la demande.

Filles d'Isabelle

Une fête des Mères

Cette mère qui aime les roses, elle les regarde grandir et les conserve dans son cœur.

Cette mère qui aime les roses, elle les garde autour de sa demeure pour les chérir et les embrasser.

Les roses sont pour elle ses enfants, son soleil de mai, sa joie de vivre à tous les jours… Quand elle nous voit pleurer, elle pleure aussi.

Cette mère qui aime les roses, celle qui vous aime avec tendresse, vous le démontrant chaque jour de votre vie…

Maman, aujourd'hui c'est ta fête. Tu mérites bien ces roses que tu aimes tant… elles sont pour toi!

Toi, Mère de toutes les mères, nous vivons par Toi et pour toi.

Cette mère qui aime les roses, elle nous aimera pendant les bons jours comme dans les mauvais jours.

Cette mère qui aime les roses…

Bonne Fête à toutes les mamans !

Notre réunion aura lieu le 18 mai à 13 h 30 au sous-sol de l'Église de Saint-Agapit. Un conférencier viendra nous donner de l'information sur notre santé auditive.

Le 25 mai, à 13 h 30, nous réciterons le chapelet à la croix du cimetière de Saint-Agapit.

Nos amies sont toutes les bienvenues!

Unité - Amitié - Charité

Monique Defoy,
Régente du Cercle Madeleine de Verchères
418 881-3121

Club FADOQ Les Alouettes

Veuillez prendre note que le Club Fadoq les Alouettes de Saint Apollinaire inc. tiendra son assemblée générale **le vendredi 13 mai à 17 h,** **suivi du souper spaghetti annuel**.

À la salle Fadoq
8, rue Industrielle, Saint Apollinaire.

Tout le monde est le bienvenu.
Les cartes seront en vente auprès de votre CA.
Réservations avant le 6 mai.
15 $ membres /17 $ non-membres
Apportez votre vin / bière

Madame Defoy : 418 881-3121
Madame Lamontagne 418 881-3527

Aussi, le Club Les Alouettes fêtera son 50e anniversaire de fondation.
Surveillez nos annonces pour les activités.
Nous aurons sûrement besoin de bénévoles pour préparer cette fête.

Ne manquez pas notre soirée de danse
à la salle communautaire, le 20 mai à 20 h.

La musique sera sous la direction de La Clé Dansante.

Le prix d'entrée sera de 10 $.

Vous pourrez apporter votre boisson.

Le Club Fadoq vous invite à assister
aux Jeux régionaux de la FADOQ

Au centre Multifonctionnel situé sur la rue Terry-Fox.
Les 10 et 11 mai de 9 h 30 à 16 h
et le 18 mai de 13 h à 16 h
Venez encourager les participants!

Les activités seront :
Baseball-poche - 10 mai
Pétanque – Atout - 11 mai
Marche Prédiction - 18 mai

Bienvenus à tous!

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de Fermières Saint-Apollinaire est heureux de vous partager une grande nouvelle : l'obtention d'une aide financière de presque 25 000 $, reçue du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés. Ce programme a pour objectifs de maintenir l'autonomie et l'insertion des personnes aînées dans leur communauté, en plus de favoriser le développement de connaissances et le transfert intergénérationnel de celles-ci. De nouveaux équipements pour le local seront acquis, dont des ordinateurs à l'usage des membres, des tables et tabourets adaptés pour la couture, et même un métier à tisser électronique.

Au cours des mois à venir, des formations et activités seront offertes aux membres et non-membres du Cercle : restez à l'affût via notre page Facebook pour l'endroit et les dates à réserver à votre agenda. Scannez ce code QR avec l'appareil photo de votre cellulaire pour vous y rendre directement et vous y abonner!

Le tricot de couvertures pour les bébés hospitalisés au CHUL se poursuit. Joignez-vous à nos tricoteuses si vous le désirez, pour réconforter le plus grand nombre de familles possibles. Plusieurs beaux montages sur nos métiers à tisser sont également en cours : sacs d'emplettes, draps de bains, catalognes de toutes grandeurs, entre autres.

Notre prochaine rencontre se tiendra le mercredi 4 mai à 19 h, à la salle du conseil municipal : jeunes et moins jeunes, vous êtes les bienvenues!

Prenez bien soin de vous, et à bientôt.

Stéphanie Bélanger, conseillère no 2
Responsable des communications
CommRecr.Fed10.ST-APOLLINAIRE@cfq.qc.ca

La Pelle du Vrac

située au 346, route 273
est un point d'expédition de :

Purolator

CLUB DE PÉTANQUE

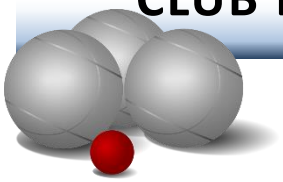

La saison estivale approche et le Club de pétanque de Saint-Apollinaire débutera sa saison 2022 vers la fin mai.

Si vous désirez vous joindre à nous, veuillez communiquer avec :

- Diane Charest au 418 881-3263
- Claudette Roy au 418 881-2779

Ce sera un plaisir de vous accueillir afin de s'amuser tous ensemble!

Pour tous les joueurs des années antérieures, nous vous contacterons lorsque le terrain sera prêt dû aux travaux en cours actuellement.

Au plaisir de se revoir!

MARCHÉ HORTICOLE

Le Marché horticole de la Société d'horticulture et d'écologie de Lotbinière tiendra son marché horticole le 15 mai de 10 h à 13 h à la salle communautaire, 83, rue Boucher, Saint-Apollinaire.

C'est le rendez-vous des amateurs de jardins pour vous procurer plants de légumes, fines herbes, fleurs vivaces et annuelles, compost, semences pour vos potagers, arbres et arbustes. Il y aura aussi des plantes d'intérieur à petit prix.

Les entreprises suivantes seront présentes : La ferme hantée, Potager ornemental de Catherine, les Serres Morissette, Domaine Milpa, l'Oasis de Lotbinière. Des organismes régionaux seront là pour vous informer de leurs activités. Venez encourager des entreprises locales.

Au plaisir de vous recevoir le 15 mai pour cet avant-goût de printemps.

Pour nous joindre : courriel@amelanchier.com et Facebook Société d'horticulture et d'écologie de Lotbinière.

Tu voudrais cultiver des légumes, mais tu n'as pas de jardin?

DOMAINE MILPA

Location d'espaces de jardinage

418-576-9980 | admin@domainemilpa.com
277 Rang Gaspé, St-Apollinaire

Obtiens 50% de rabais en réservant d'ici le 27 mai 2022

Formule tout incluse :
Sol analysé et amendé
Source d'eau à votre disposition
Sol bêché et prêt à semer
Espace de stationnement

Grandeur selon les besoins :
10' X 10'
10' X 15'
10' X 20'

À 2 minutes en voiture du centre de la ville

TRAVAUX SUR LE PONT P-04165 RANG MARIGOT

Le ministère des Transports du Québec désire informer la population des travaux de remplacement du pont P-04165 situé sur le rang Marigot, au-dessus d'un ruisseau.

Les travaux consisteront à la construction d'un nouveau ponceau en béton préfabriqué, la largeur carrossable sera maintenue, comme l'existante.

Les travaux débuteront à l'été 2022. Le rang Marigot sera fermé pendant une période de 10 semaines environ. Un chemin de détour de 5 km, pour une boucle complète, permettra la circulation des usagers.

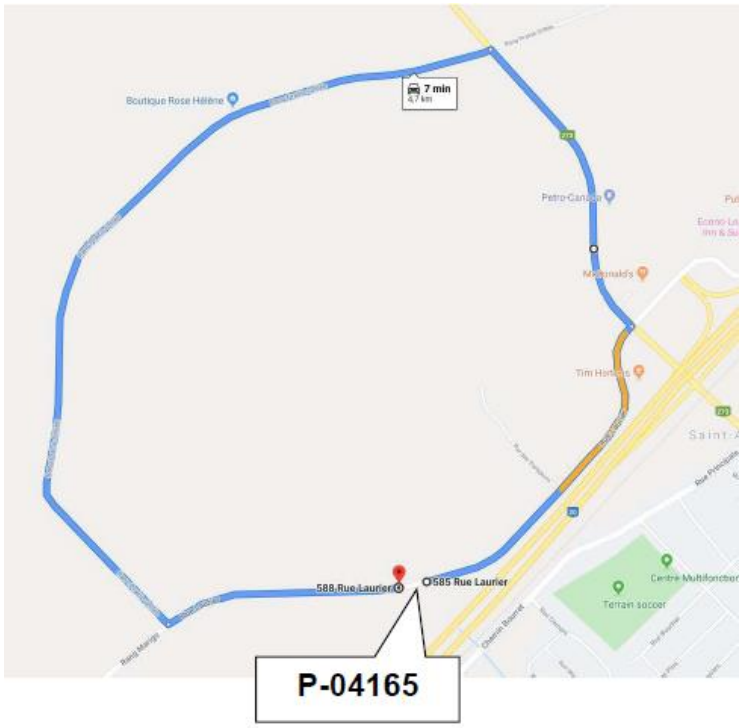

Nous vous reviendrons dans une autre édition du journal pour de plus amples informations.

SI VOUS AVEZ DES OBJETS MONSTRES À FAIRE RAMASSER, COMMUNIQUEZ AVEC

RecycLav
Solutions écologiques

418 881-0084

LICENCE DE CHIENS

Une licence est obligatoire en vertu de la réglementation municipale. Vous pouvez l'obtenir au coût de 20 $ pour le premier chien et 25 $ pour le deuxième.

Vous pouvez inscrire votre animal en remplissant le formulaire ci-dessous et en y joignant un chèque fait à l'ordre de la *Municipalité de Saint-Apollinaire* ou remplir le formulaire en ligne à www.st-apollinaire.com. Le tout doit être acheminé à nos bureaux, au 11, rue Industrielle. L'enregistrement, ainsi que la médaille de votre chien vous seront transmis par la poste dans les jours suivants.

Le fait de ne pas identifier votre animal est passible d'une amende beaucoup plus importante que les droits à payer, soit de 100 $ à 1000 $, plus les frais de garde si le chien est errant.

Merci de votre collaboration!

✂ -

Formulaire pour LICENCE DE CHIEN

Nom du propriétaire *		Prénom du propriétaire *	
Adresse *			
Code postal * G0S 2E0	Courriel *		
Tél. (résidence) *	Tél. (bureau) *	Tél.(cellulaire ou pers. contact) *	
Nom du chien *		Race *	
Sexe * ☐ Femelle ☐ Mâle	Couleur *	Vacciné * Date ☐ Oui ☐ Non	Stérilisé * Date ☐ Oui ☐ Non
Date de naissance *		N° de tatouage (s'il y a lieu)	

HORAIRE D'ÉTÉ

À compter du 3 juin prochain, le bureau municipal, le centre Multifonctionnel et le bureau mandataire de la SAAQ fermeront à **15 h le vendredi**, et ce, jusqu'au vendredi 26 août 2022 inclusivement.

Bonne Fête des Mères!

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

ACCEPTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE DES ÉMERAUDES ET DE LA RUE DES TURQUOISES PHASE II

ATTENDU QUE Développement résidentiel la Tannerie inc. et 9262-5961 Québec inc. ont proposé un plan d'aménagement d'ensemble d'environ 171 portes et souhaitent procéder aux demandes d'autorisation pour des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 4 205 717 et sur le lot 3 384 891 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le plan d'aménagement d'ensemble propose le prolongement de la rue des Émeraudes et de la rue des Turquoises, l'aménagement d'un espace vert en bordure du cours d'eau et l'ajout d'une nouvelle rue en impasse avec des terrains individuels;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a été consulté sur ce projet et recommande son acceptation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal appuie, sans aucune obligation ni responsabilité, la réalisation du plan d'ensemble déposé par Développement résidentiel la Tannerie inc. et 9262-5961 Québec inc. pour des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts, pour desservir environ 171 unités de logement dans les prolongements des rues des Émeraudes et des Turquoises, à même une partie du lot 4 205 717 et du lot 3 384 891.

La Municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et maintient son engagement à entretenir et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour les infrastructures des rues concernées.

Le conseil autorise le maire Jonathan Moreau ou le maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, les protocoles d'entente.

Adopté à l'unanimité.

IMPLANTATION D'UN SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS NIVEAU PR-2

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite augmenter la rapidité et l'efficience des réponses en cas de situations urgentes vitales en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers paramédicaux;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la Municipalité entend prendre entente avec l'Agence de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches pour l'implantation d'un service de premiers répondants qui sera assuré par le service d'incendie;

ATTENDU QU'il y a trois niveaux de formation offerts gratuitement et que la Municipalité de Saint-Apollinaire compte offrir le niveau PR-2 qui exige 32 heures de formation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Prescylla Bégin
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le maire, Jonathan Moreau et la directrice générale, Martine Couture, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire, une entente avec l'Agence de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches pour l'implantation d'un service de Premiers répondants de niveau PR-2 sur son territoire durant l'année 2023.

Adopté à l'unanimité.

MANDAT À SNC-LAVALIN POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'ANCOLIE

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée à offrir le terrain pour le nouveau centre de la petite enfance (CPE) dans le prolongement de la rue de l'Ancolie;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation doit être effectuée auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie;

ATTENDU QUE le Ministère de la Famille exige que le CPE soit opérationnel dès 2023;

ATTENDU QUE la firme SNC-Lavalin a préparé les plans et devis pour la construction des rues de l'Ancolie et des Orchidées;

ATTENDU QUE la Municipalité peut octroyer un contrat de gré à gré pour des services professionnels qui comportent une dépense inférieure à 25 000 $ en vertu du Règlement numéro 848-2018 sur la gestion contractuelle et délégation de pouvoir;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

De mandater la firme SNC-Lavalin au montant de 21 200 $ plus taxes pour le dépôt d'une demande d'autorisation au MELCC incluant les relevés de terrain, la préparation des plans et devis pour soumission et construction, l'estimation des coûts, l'analyse des soumissions, avis technique au MELCC, le tout plus amplement décrit dans l'offre de service du 22 mars 2022.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 479 300 $

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Apollinaire souhaite emprunter par billets pour un montant total de 479 300 $ qui sera réalisé le 11 avril 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de $
535-2005	22 900 $
549-2006	456 400 $

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 11 avril 2022;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 avril et le 11 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2023.	90 000 $	
2024.	92 800 $	
2025.	95 800 $	
2026.	98 800 $	
2027.	101 900 $	(à payer en 2027)
2027.	0 $	(à renouveler)

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 avril 2022, au montant de 479 300 $;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

90 000 $	2,50000 %	2023
92 800 $	3,00000 %	2024
95 800 $	3,25000 %	2025
98 800 $	3,35000 %	2026
101 900 $	3,50000 %	2027

Prix : 98,67300 Coût réel : 3,74873 %

2 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LOTBINIÈRE

90 000 $	3,85000 %	2023
92 800 $	3,85000 %	2024
95 800 $	3,85000 %	2025
98 800 $	3,85000 %	2026
101 900 $	3,85000 %	2027

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,85000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 11 avril 2022 au montant de 479 300 $ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 535-2005 et 549-2006. Ces billets sont émis au prix de 98,67300 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MCC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a signé une convention avec le ministre de la Culture et des Communications (MCC) concernant une aide financière octroyée dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;

ATTENDU QUE dans ladite convention, il est stipulé que la Municipalité doit transmettre à la ministre une résolution confirmant son engagement à titre de client partenaire, à financer la totalité du projet, y compris la part correspondant à la subvention de la ministre spécifiée à l'article 3 de cette même convention;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser monsieur Marc-Olivier Laprise à déposer une demande d'aide financière au MCC dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à autofinancer la totalité du projet incluant la part du MCC, pour un montant total du projet de 33 000 $.

D'autoriser le maire Jonathan Moreau ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer tous les documents afférents à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 926-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 840-2018

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux Municipalités locales et aux Municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel, de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE le projet de loi 49 a été sanctionné le 5 novembre 2021 et est venu modifier la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c. E-15.1.0.1) en obligeant les municipalités à interdire à ses employés d'accepter tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui est offert par un fournisseur de biens ou de services ou qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité;

ATTENDU QUE cette interdiction doit être introduite dans le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux avant le 5 mai 2022;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 7 mars 2022, par Daniel Laflamme, conseiller no 1 et qu'un projet de ce règlement a été présenté séance tenante;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le nº 926-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 927-2022 DÉCRÉTANT LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PISTE DE MOTOCROSS

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 383 676 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, autorise un locataire à poursuivre l'exploitation de la piste de motocross sur sa propriété;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réglementer les heures d'ouverture de ce circuit de motocross MX ST-APO;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite une cohabitation harmonieuse des activités résidentielles, agricoles et sportives dans ce secteur;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 7 mars 2022 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6 et qu'un projet de ce règlement a été présenté séance tenante;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 927-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

CESSION D'UNE PARTIE DU LOT 5 608 883 SUR LA RUE DU CARDINAL

ATTENDU QUE Gestion R.D. (2003) inc. a cédé à la Municipalité en 2015, le lot 5 608 883, étant des parties des rues du Grenat et du Cardinal;

ATTENDU QUE Développement 4 Côté, projette de poursuivre la construction de la rue du Cardinal et que le plan d'aménagement d'ensemble est quelque peu modifié ;

ATTENDU QUE les propriétaires du lot 5 524 617 veulent se porter acquéreurs d'une partie de terrain de Développement 4 Côté pour agrandir leur résidence actuelle;

ATTENDU QU'une parcelle de 19,1 mètres carrés qui fait partie de la rue du Cardinal doit être rétrocédée à Gestion R.D (2003) inc. afin qu'il la cède à Développement 4 Côté;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

De céder à titre purement gratuit, une partie du lot 5 608 883 d'une superficie de 19.1 mètres carrés à Gestion R.D. (2003) inc.

Cette parcelle est décrite dans une description technique préparée par Mathieu Beaurivage, arpenteur-géomètre, le 3 mars 2022, minute 8274, dossier 1395.

D'autoriser le maire Jonathan Moreau ou le maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte relatif à cette cession. La Municipalité n'assume aucuns frais dans cette transaction.

Adopté à l'unanimité.

ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QUE la Municipalité de Villeroy a signifié par la résolution no 22-03-057 son intérêt à intégrer le service de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE l'adhésion d'une nouvelle municipalité nécessite l'approbation de la majorité des municipalités participantes par résolution avant son acceptation par la mandataire, selon l'article 9 de l'entente relative au service de vidange régionale des installations septiques;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente intermunicipale afin de régir l'organisation, l'opération et l'administration du service de vidange des fosses septiques des résidences isolées;

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur de cette nouvelle entente entre 21 municipalités rendra caduque l'entente signée le 10 avril 2019 entre 20 municipalités;

IL EST PROPOSÉ PAR : Prescylla Bégin
ET RÉSOLU à l'unanimité

de désigner M. Jonathan Moreau, maire de la Municipalité de Saint-Apollinaire, pour signer la nouvelle entente intermunicipale proposée aux municipalités désirant participer au service régional de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité.

PROJET PERGOLA – MAISON DE LA FAMILLE

ATTENDU QUE la Maison de la Famille désire réaliser un projet sur le terrain de la Municipalité, situé au 87, rue des Lilas, terrain situé derrière la Maison de la Famille;

ATTENDU QUE le parc situé à cette adresse est de plus en plus utilisé par la clientèle de la Maison de la Famille et les citoyens pour les modules de jeux, les bacs à jardins, le terrain de pétanque et la tenue d'ateliers;

ATTENDU QUE le projet consiste à construire une pergola de 15' x 34' afin de tenir des ateliers en plein air, à l'abri de la pluie ou du soleil trop intense, et que cette pergola serait également accessible à tous les citoyens, à l'exception du moment où il y aura des ateliers;

ATTENDU QUE la Maison de la Famille propose de participer bénévolement à l'entretien de la pergola;

ATTENDU QUE la Maison de la Famille demande l'autorisation de la Municipalité pour construire la pergola ainsi qu'une contribution financière de 25 % pour la construction;

ATTENDU QUE les travaux sont estimés à 20 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les membres du conseil acceptent que la Maison de la Famille réalise son projet de construction d'une pergola sur le terrain de la Municipalité, situé au 87, rue des Lilas.

Que la Municiaplité participe financièrement au projet pour une somme maximale de 5000 $ et accepte de devenir propriétaire de cette nouvelle pergola.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION AU CLUB LIONS

ATTENDU QUE le 23 avril prochain, le club Lions de Saint-Apollinaire tiendra son activité annuelle de financement, le Suçons-Dons;

ATTENDU QUE cette activité consiste à solliciter les automobilistes sur une partie de la route 273, entre la pharmacie Brunet et le restaurant Mc Donald et sur la rue Principale entre le Marché IGA et la rue de l'Église;

IL EST PROPOSÉ PAR : Denis Desaulniers
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le club Lions de Saint-Apollinaire à tenir son activité de financement Suçons-Dons, le 23 avril prochain, sur une partie de la route 273, entre la pharmacie Brunet et le restaurant Mc Donald et sur la rue Principale, entre le Marché IGA et la rue de l'Église.

Adopté à l'unanimité.

INSCRIPTION À LA CLASSIQUE DE GOLF DES ÉTOILES 2022

ATTENDU QUE le samedi 11 juin prochain se tiendra la Classique de golf des étoiles 2022;

ATTENDU QUE ce tournoi est une activité-bénéfice dont les profits sont remis à la Fondation Philippe Boucher qui vient en aide aux enfants défavorisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Denis Desaulniers
ET RÉSOLU à l'unanimité

De contribuer financièrement à cette activité pour un coût total de 1235 $ afin de soutenir généreusement les enfants défavorisés de notre milieu.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE PERMIS ET IMMATRICULATION

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) désire une résolution désignant un signataire pour le renouvellement, la prolongation ou la modification du contrat avec la SAAQ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Prescylla Bégin
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que monsieur Jonathan Moreau, maire, puisse, par les présentes, signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire, tous les documents, tels que le contrat de service – Permis et immatriculation et ses avenants pour permettre le renouvellement, la prolongation ou la modification du mandat en matière de permis de conduire et d'immatriculation confié par la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adopté à l'unanimité.

Prochaine séance du conseil :

6 JUIN 2022

Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2

Tél. : 418 881-3996
Téléc. : 418 881-4152

Postes	Fonctions
221	Réception
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Julie Paré, secrétaire administrative - taxation
227	Jonathan Moreau, maire
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire - responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment
240	Josée Martineau – secrétaire administrative - comptabilité

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

www.st-apollinaire.com

Centre Multifonctionnel

CENTRE MULTIFONCTIONNEL SAINT-APOLLINAIRE

20, rue Terry-Fox
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Jean-Michel Blouin, adjoint aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

Régie intermunicipale

Ordures ménagères

Tél. : 418 881-3996, poste 222

Directrice de la Régie : Mélanie Boily

RÉGIE Saint-Apollinaire & Saint-Agapit

Mandataire Société de l'assurance automobile Québec

SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

www.saaq.gouv.qc.ca

Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche :	9 h à 12 h
Mardi :	13 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	9 h à 11 h
et	13 h 30 à 17 h 30
Jeudi :	15 h 30 h à 20 h 30
Samedi :	9 h à 12 h
Lundi et vendredi :	FERMÉE

Travaux publics

Tél. : 418 881-3996, poste 223
Urgences : 418 808-9406

Inspecteur des travaux publics : Renault Lepage

Caserne de pompier

Pour permis de brûlage ou information

Tél. : 418 881-3996, poste 238
Cellulaire : 418 808-9410

Directeur du service incendie : Martin Miller

ST-APOLLINAIRE INCENDIE

NETTOYAGE DE CONDUITS D'AIR

Pro-Tech Ventilation

418.254.4333

pro-techventilation@outlook.com
www.protechventilation.ca

Résidentiel + Commercial + Industriel + Institutionnel

UN ENTRETIEN PREVENTIF POUR VOTRE CLIMATISEUR MURAL, C'EST PRIMORDIAL!

Un entretien préventif peut augmenter de façon significative la durée de vie de votre climatiseur mural.

PROBLÈMES COURANTS :

- Vous ne ressentez pratiquement plus d'air
- Votre climatiseur est plus bruyant qu'auparavant
- Vous apercevez du givre qui se forme sur votre serpentin ou votre évaporateur extérieur
- Prend beaucoup plus de temps a rafraîchir les pièces qu'auparavant
- Vous avez des senteurs désagréables qui proviennent de votre climatiseur mural
- Vous apercevez des coulisses d'eau sous votre climatiseur mural
- Problème de moisissure qui apparait autour de votre climatiseur mural

Si vous êtes concerné par un de ces problèmes et bien lisez ce qui suit!

Étant donné le peu d'espacement entre les composantes d'un climatiseur mural, il est normal qu'il s'encrasse très rapidement. Ceci pourrait entraîner les problèmes mentionnés précédemment et pourrait finir par vous coûtez très cher en réparation sans pour autant régler le problème.

Si vous avez des doutes sur l'efficacité de votre climatiseur mural, il faudrait peut-être penser à le faire nettoyer. Nos techniciens spécialistes sont formés pour détecter ce genre d'anomalie.

Technique de nettoyage unique et efficace!
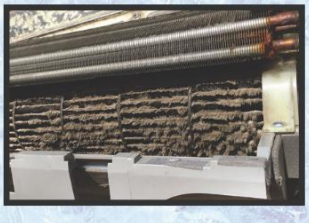
Au cours des dernières années, nous avons développés une technique de nettoyage unique et très efficace qui n'endommage pas votre climatiseur mural et qui lui redonne son efficacité d'autrefois, tout en éliminant les problèmes mentionnés ci-dessus.